



**Senne - actualité :** Un nouveau décret pour les cours d'eau non navigables wallons

**Senne - évènement :** Journées wallonnes de l'eau 2019

**Senne - agenda**



## Un nouveau décret pour les cours d'eau non navigables wallons

Le **droit wallon de l'eau** a été codifié en 2004. Le livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau n'est pourtant pas complet : les titres consacrés aux cours d'eau et aux waterings ne sont en effet jamais entrés en vigueur. Par conséquent, la loi du 28 décembre 1967 relative aux cours d'eau non navigables et la loi du 5 juillet 1956 relative aux waterings ont continué à être d'application.

Or, l'utilité d'une révision complète de la législation relative aux cours d'eau était reconnue depuis longtemps, tant celle-ci était **obsolète face aux objectifs environnementaux assignés aux rivières, et aux objectifs de prévention contre les risques d'inondation.**

A l'initiative de la Direction des Cours d'Eau Non Navigables (Service Public de Wallonie - DGO3 - DCENN), une **nouvelle réforme** du cadre juridique des cours d'eau a donc été lancée en 2012. Elle est le fruit d'une large concertation avec tous les gestionnaires de cours d'eau, ainsi qu'avec les départements concernés de la DGO3.

L'objectif est d'instaurer un cadre juridique global et transversal de la gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons. Cette gestion doit désormais prendre en compte le caractère multifonctionnel de nos cours d'eau, et ceci afin de **concilier leurs fonctions hydraulique, écologique, économique et socio-culturelle.**

Ce nouveau décret abroge la loi du 28 décembre 1967 sur les cours d'eau non navigables et la loi du 5 juillet 1956 relative aux Waterings. Il intègre ainsi toutes les dispositions décrétales relatives aux cours d'eau non navigables et aux waterings dans le Code de l'Eau.

### Une nouvelle base décrétaale depuis le 15/12/2018

pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons



 **Wallonie**  
service public  
SPW

Vous trouverez ci-après l'ensemble du livret édité par le Service public de Wallonie, également disponible en ligne via :

<http://environnement.wallonie.be/OH/base-decretale-A4-2019.pdf>

## UN NOUVEAU CADRE JURIDIQUE POUR UNE GESTION INTÉGRÉE, ÉQUILIBRÉE ET DURABLE DES COURS D'EAUX WALLONS

- 15/12/2018 :
  - entrée en vigueur d'un nouveau cadre juridique global et transversal pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons, qui tient compte de leurs fonctions hydraulique, écologique, économique et socio-culturelle;
  - abrogation de la loi du 28 décembre 1967 sur les cours d'eau non navigables et de la loi du 5 juillet 1956 relative aux Wateringues.
- Les dispositions décrétales relatives aux cours d'eau non navigables et aux wateringues font désormais partie intégrante du Code de l'Eau :
  - articles D.33 à D. 54/1 pour les cours d'eau;
  - articles D.55 à D.154 pour les wateringues;
  - articles D.408 pour les infractions.
- Un projet d'arrêté est en phase d'adoption pour les dispositions nécessitant des mesures d'exécution.
- Les principaux axes de ce nouveau cadre sont repris ci-après.

### Maintien des 3 catégories de cours d'eau non navigables et de leurs gestionnaires respectifs

La Région, les Provinces et les Communes restent respectivement gestionnaires des cours d'eau non navigables de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégorie.

### Une gestion intégrée et sectorisée, formalisée grâce à un outil de planification et de coordination : les PARIS

Le PARIS (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée) est basé sur un découpage du linéaire du cours d'eau en différents secteurs homogènes qui font chacun l'objet d'un état des lieux; chaque secteur constitue une unité de gestion. Ce travail de sectorisation a déjà été accompli pour tous les cours d'eau wallons.

Pour chaque secteur dont ils ont la charge, les gestionnaires procèdent à la détermination et à la hiérarchisation des enjeux (hydraulique, économique, écologique et socio-culturel), assignent des objectifs de gestion, puis planifient les actions à mener pour parvenir aux objectifs fixés.

Il y aura un PARIS par sous-bassin hydrographique. Il s'agira d'un document unique, élaboré par tous les gestionnaires (y compris des voies hydrauliques et des wateringues) qui regroupera toutes les informations et les interventions prévues sur les cours d'eau sur une période de 6 ans. Le premier PARIS portera sur la période 2022-2027.

*NB : pour plus d'informations sur les PARIS et sur l'application dédiée disponible en ligne, se reporter au dépliant consacré aux PARIS.*



### Garantir la libre circulation des poissons

Depuis le 15/12/2018 : interdiction de créer tout nouvel obstacle sur un cours d'eau sans prévoir une solution garantissant la libre circulation des poissons.  
Introduction du respect d'un débit réservé suffisant.

D'ici le 15/12/2019 : établissement par le Gouvernement wallon d'une carte stratégique des cours d'eau prioritaires pour le rétablissement de la libre circulation des poissons, et d'un inventaire des obstacles à cette libre circulation. Sur les cours d'eau prioritaires, les obstacles déjà existants qui sont majeurs ou infranchissables devront faire l'objet de travaux d'aménagement ou à défaut seront supprimés.

### D'avantage de pouvoirs d'intervention aux gestionnaires, sous certaines conditions, afin de garantir la protection des cours d'eau

### Un atlas des cours d'eau numérique géré par le Service Public de Wallonie, avec l'aide des provinces et des communes

### Un nouveau régime pour les travaux sur les cours d'eau non navigables

- Maintien de la présomption de propriété du lit mineur des cours d'eau non navigables dans le chef des gestionnaires;
- Introduction du principe de domanialité du lit mineur (NB : ne modifie pas les droits de riveraineté reconnus en vertu du Code civil ou du Code rural).
- Travaux d'entretien et de petite réparation
  - Travaux de maintenance et de minime importance qui se reproduisent à intervalle régulier, et qui visent une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau (ex : curage, enlèvement des embâcles, entretien de la végétation sur les berges, etc ...);
  - Réalisés par les gestionnaires, sauf exception;
  - Seront encadrés par des dispositions réglementaires (en phase d'adoption), lesquelles harmonisent les anciens règlements provinciaux, et généralisent la concertation avec le Département Nature et Forêts à toutes les catégories de cours d'eau non navigables;
  - Tutelle d'avis pour les cours d'eau non navigables de 3ème catégorie : l'avis du gestionnaire provincial doit être sollicité au préalable.
- Travaux soumis à autorisation domaniale, délivrée par le gestionnaire de cours d'eau
  - Travaux de modifications du lit mineur (sous, dans ou au-dessus du lit mineur) ou des ouvrages y établis;
  - Autorisation domaniale : peut prendre la forme soit d'une autorisation unilatérale, soit d'un contrat de concession ; accordée à titre précaire pour une durée déterminée ou indéterminée. S'il s'agit d'une autorisation unilatérale, celle-ci pourra être révoquée, modifiée ou suspendue;
  - Conséquence : chaque gestionnaire devient « maître » de son domaine que représente le lit mineur;
  - Concertation préalable entre DNF et gestionnaire;
  - Délai de rigueur pour le gestionnaire qui doit prendre une décision : 120 jours;
  - Contrôle et pouvoir d'intervention du gestionnaire en cas d'absence ou de violation de l'autorisation.

## Une obligation renforcée de clôturer les pâtures le long des cours d'eau non navigables

Au plus tard le 01/01/2023, suppression des dérogations octroyées en 1973-1974 à de nombreuses anciennes communes; durant une période transitoire de 4 ans (2019 à 2022), instauration d'un régime d'aide aux agriculteurs pour le placement d'abreuvoirs et de clôtures visant à interdire l'accès du bétail aux cours d'eau non navigables.

## Un système infractionnel renforcé

Le nombre de comportements érigés en infraction a été étendu eu égard aux nouvelles obligations et interdictions introduites.

## Quelques adaptations complémentaires d'autres législations

Livre I<sup>er</sup> du Code de l'environnement : les demandes d'autorisation domaniale ne sont pas soumises à enquête publique; les PARIS sont soumis à évaluation des incidences sur l'environnement ;

Décret relatif au permis d'environnement : les établissements qui n'ont pas fait l'objet d'une autorisation « cours d'eau » et qui viennent à être classés (centrales hydroélectriques, prises d'eau permanente de surface non potabilisable) devront obtenir un permis d'environnement ou déposer une déclaration environnementale endéans certains délais;

Loi sur la conservation de la nature : l'interdiction de faire circuler un véhicule sur les berges, les digues et le lit mineur, ainsi que dans les passages à gué est maintenue, sauf dérogation à prévoir par le Gouvernement.

## Codification et actualisation de la législation sur les wateringues

- Actualisation de la mission des wateringues : promotion de l'intérêt agricole au sens du Code de l'agriculture, défense des terres contre les inondations;
- Maintien des tutelles régionale et provinciale : les wateringues restent des administrations déléguées, qui tiennent leur autorité du Gouvernement wallon, qui a le pouvoir de les créer et de les supprimer;
- Introduction d'une procédure de vérification de l'exercice effectif des missions et des prérogatives dans le chef de chaque wateringue, afin de les identifier, d'évaluer leurs activités, et le cas échéant, de supprimer celles qui ne sont plus actives;
- Application de la distinction entre les travaux d'entretien et de petite réparation, et les travaux d'amélioration ou de construction, moyennant respectivement un système de déclaration ou d'autorisation auprès de l'autorité de tutelle.



# Senne - évènement

## Journées wallonnes de l'eau 2019

# Les journées Wallonnes de l'eau

du 15 au 31 mars 2019

Les Journées wallonnes de l'Eau s'inscrivent dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau. Cette journée a été décidée lors de la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) à Rio en 1992.

La 1<sup>ère</sup> journée mondiale de l'eau a vu le jour le 22 mars 1993. Le but de cette/ces journée(s) de l'eau est **d'attirer l'attention du public sur la conservation et la mise en valeur des ressources en eau**. Au niveau wallon, les contrats de rivière sont chargés, avec leurs partenaires, d'organiser ces JWE.

Pour le Contrat de Rivière Senne, c'est au sein du **groupe de travail sensibilisation** que se coordonnent les activités de chaque partenaire. Ce groupe rassemble principalement les communes (services environnement, cadre de vie, éco-conseil), les associations, les syndicats d'initiatives et offices du tourisme etc. En tout, cela représente une vingtaine de membres.

Cette année, **15 jours comprenant trois week-ends** vous permettront de découvrir les différentes facettes du sous-bassin hydrographique de la Senne, à travers de 22 activités dans 12 communes partenaires du Contrat de Rivière de la Senne.

Vous pouvez participer **GRATUITEMENT** à des visites de station d'épuration, balades guidées, expositions sur l'eau, découverte de moulin à eau et bien d'autres activités encore!

### Pour Qui ?

Pour petits et grands, écoliers et habitants (ou non!) du sous-bassin de la Senne.

### Quand ?

Du 15 au 31 mars 2019.

### Pour Quoi ?

Pour découvrir différentes facettes de l'eau près de chez vous.

### Quelles activités ?

Consultez l'ensemble des 22 activités ci-à droite, ainsi qu'un tableau récapitulatif des 3 week-ends ci-dessous.



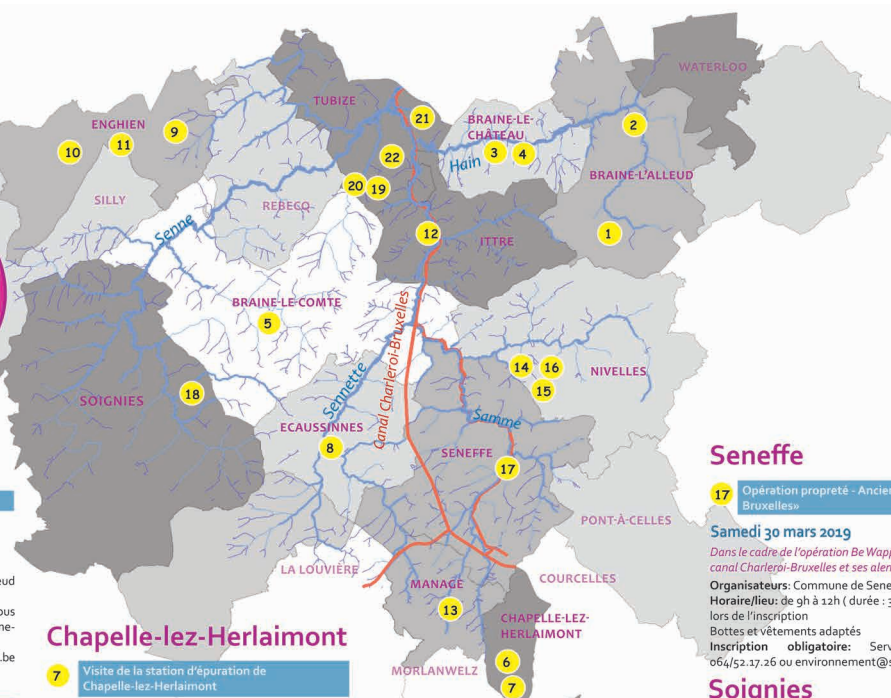
Balad'eau 2018 @CRSenne

## 22 activités gratuites dans 12 communes

| Dimanche<br>17/03                                                                                                                                            | Samedi<br>23/03                                                             | Dimanche<br>24/03                                                                             | Samedi<br>30/03                                                             | Dimanche<br>31/03                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|
| Braine-le-Château - Expositions "de l'autre côté du Miroir" (photos subaquatiques) et "parcours d'une goutte d'eau" (cycle de l'eau) - du 16 au 31 mars 2019 |                                                                             |                                                                                               |                                                                             |                                                                            |
| Braine-le-Château<br>Visite guidée du Moulin Banal, témoin du passé                                                                                          | Ittre<br>Visite guidée de l'écluse 5F (intérieur et extérieur)              | Braine-l'Alleud<br>Balade nature au bois du Drape                                             | Manage<br>Grand nettoyage de printemps dans le cadre de l'opération BeWapp  | Enghien<br>Balade guidée à la rencontre des ruisseaux et moulins           |
| Enghien<br>A la découverte d'un ruisseau des champs, source de biodiversité                                                                                  | Nivelles<br>Balade nature guidée à Monstreu                                 | Braine-le-Comte<br>Journée nature et initiation à la pêche                                    | Seneffe<br>Grand nettoyage de printemps dans le cadre de l'opération BeWapp | Ecaussinnes<br>Balade nature au fil de l'eau                               |
| Tubize<br>Balade contée et balade sur le patrimoine, autour de l'eau                                                                                         | Nivelles<br>Visite de la station d'épuration de Nivelles                    | Chapelle-lez-Herlaimont<br>Visite guidée de la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont |                                                                             | Manage<br>Grand nettoyage de printemps dans le cadre de l'opération BeWapp |
|                                                                                                                                                              | Soignies (PM)<br>Promenade nature sur le thème des plantes au bord de l'eau | Soignies (matin)<br>Promenade nature sur le thème des plantes au bord de l'eau                |                                                                             | Tubize<br>Visite de la nouvelle station d'épuration de Oisquerq            |
|                                                                                                                                                              | Tubize<br>Journée nature autour de l'eau en famille                         |                                                                                               |                                                                             |                                                                            |



# Journées wallonnes de l'EAU 2019 La SENNE et ses affluents



## Braine-l'Alleud

### 1 Balade nature au bois du Drape

**Dimanche 24 mars 2019**

Balade guidée à la découverte de la nature sous toutes ses formes au bois du Drape.

**Organisateurs:** Service Environnement de Braine-l'Alleud et Cercles des Naturalistes de Belgique

**Horaires/lieu:** de 10h00 à 12h00 / de 14h00 à 16h00 (sous réserve), rue Bertinchamps à l'entrée du bois à Braine-l'Alleud

**Inscription obligatoire:** environnement@braine-lalleud.be ou 02/854.03.72

### 2 Sensibilisation à la pollution des cours d'eau

**Samedi 30 mars 2019**

Nettoyage dans le cadre de l'opération "Be wapp", organisé autour du barrage flottant placé sur le Hain.

**Organisateurs:** Service Environnement de Braine-l'Alleud, Adesa et Contrat de Rivière Senne

**Horaires/lieu:** 14h00 à l'arrière du parking du magasin Brico, chaussée d'Alsensberg 421 à Braine-l'Alleud

**Inscription obligatoire:** environnement@braine-lalleud.be ou 02/854.03.72

## Braine-le-Château

### 3 Visite du Moulin Banal

**Dimanche 17 mars 2019**

Érigé au 13<sup>e</sup> s., le moulin classé fut en activité jusqu'en 1947. Les bâtiments furent remaniés et agrandis au 18<sup>e</sup> s. Une dernière restauration eut lieu en 1972. Ce témoin du passé a conservé tout son mécanisme dont une roue à aubes. Il permet de découvrir l'ingéniosité de nos ancêtres.

**Organisateurs:** Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château asbl (RSI)

**Horaires/lieu:** 14h30, 15h30 et 16h30 au Moulin Banal, rue des Comtes de Robiano, 4 (durée : 45 min)

**Inscription souhaitée:** RSI asbl au 02/366.93.49 ou tourisme@braine-le-chateau.be

### 4 EXPOSITIONS « De l'autre côté du miroir » & « Parcours d'une goutte d'eau »

**Du 16 au 31 mars 2019**

Exposition de photos subaquatiques et exposition sur le cycle de l'eau.

**Organisateurs:** Contrat de Rivière Senne, Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château asbl (RSI), SPW

**Horaires/lieu:** du mercredi au dimanche de 13h à 17h à la Maison du Bailli, Grand-Place 20, 1440 Braine-le-Château

**Renseignements:** RSI asbl au 02/366.93.49 ou tourisme@braine-le-chateau.be

## Braine-le-Comte

### 5 Journée Nature et Initiation à la pêche

**Dimanche 24 mars 2019**

Matinée découverte de la Nature et de la Pêche aux étangs Martel à Braine-le-Comte.

**Organisateurs:** Mondial Fayt ASBL, le Contrat de Rivière Senne asbl et la Ville de Braine-le-Comte

**Horaires/lieu:** 9h00 à 13h00, aux étangs Martel, avenue du Marouset, 5 à Braine-le-Comte

**Inscription obligatoire:** Service environnement, Laure Lacroix au 04/98/932.989 ou Guy Gilquin au 04/98/932.939 ou environnement@79090.be

## Chapelle-lez-Herlaimont

### 6 Visite de la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont

**Vendredi 29 mars 2019**

Participez à une visite guidée et didactique de la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont! Les multiples utilisations de l'eau sont source de pollution. Au sein d'une station d'épuration collective, ces eaux sont épurées avant d'être rejetées vers le milieu naturel.

**Organisateur:** IDEA

**Horaires/lieu:** 9h00, 10h00, 12h00, 13h00, 14h00, rue du Vent de Bise à Chapelle-lez-Herlaimont (durée : 1h)

**Inscription obligatoire:** Didier POGLAJEN - 064/43.20.71 - didier.poglajen@publilink.be

## Chapelle-lez-Herlaimont

### 7 Visite de la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont

**Dimanche 24 mars 2019**

Participez à une visite guidée et didactique de la station d'épuration de Chapelle-lez-Herlaimont! Les multiples utilisations de l'eau sont source de pollution. Au sein d'une station d'épuration collective, ces eaux sont épurées avant d'être rejetées vers le milieu naturel.

**Organisateur:** IDEA

**Horaires/lieu:** 9h30, 10h30, 11h30, rue du Vent de Bise à Chapelle-lez-Herlaimont (durée : 1h)

**Inscription facultative:** Mirabelle COLAGRANDE - 065/37.57.46 - mirabelle.colagrande@idea.be

## Ecaussinnes

### 8 Balad'eau ou balade au fil de l'eau

**Dimanche 31 mars 2019**

Visite exceptionnelle du moulin de la Folle, du trou de carrière du Gouffre au travers de l'histoire terrible de la Sennette.

**Organisateurs:** Service Environnement d'Ecaussinnes

**Horaires/lieu:** 8h30, devant le kiosque, Grand-Place à Ecaussinnes (durée : 3h00)

Prendre des vêtements appropriés à la météo, chaussures étanches et si vous avez, jumelles et loupes

**Inscription obligatoire:** Service Environnement de la Commune au 067/49.13.96 ou environnement@ecaussinnes.be

## Engghien

### 9 A la découverte d'un ruisseau des champs, source de biodiversité

**Dimanche 17 mars 2019**

Lors de cette balade, vous en apprendrez plus sur la flore que l'on peut retrouver aux abords d'un cours d'eau.

**Organisateur:** Asbl Engghien Environnement, Nature & Transition

**Horaires/lieu:** 14h00, devant l'ancienne gare de Petit-Engghien, carrefour entre la rue de Coquiane et la rue des Peupliers (durée : 2h30)

Prendre des chaussures de marche

**Renseignements:** Asbl Engghien Environnement - Michel FAUCQ - 02/395.69.66

### 10 Balade guidée à la rencontre des ruisseaux et moulins

**Dimanche 31 mars 2019**

A la découverte du village de Marçq à travers la campagne bucolique (chemin creux, gué sur la Marçq, chapelles et moulins).

**Organisateurs:** Asbl Engghien Environnement, Nature & Transition

**Horaires/lieu:** 14h00, Place de Marçq à Engghien (durée : 2h30)

Prendre des chaussures de marche

**Renseignements:** Asbl Engghien Environnement - Philip DEVLEMINCK - 02/395.61.52

### 11 Animations « Vie de l'étang » et « Vie aquatique »

**Vendredi 29 mars 2019**

Découverte de la faune et de la flore qui peuplent l'étang et ses abords. Relations entre ces êtres vivants et leur milieu de vie. Pêche aux invertébrés aquatiques. Une demi-journée d'animation par classe (écoles primaires et secondaires).

**Organisateur:** Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)

**Horaires/lieu:** de 9h30 à 12h et de 13h à 15h30 au Pavillon des Princesses - Parc d'Engghien à 7850 Engghien

**Inscription obligatoire:** CIE d'Engghien au 02/395.97.89 ou cie\_engghien@yahoo.fr

## Ittre

### 12 Visite didactique de l'écluse 5F

**Samedi 30 mars 2019**

Visite commentée de l'écluse par les éclusiers.

**Organisateurs:** Service Environnement - Commune d'Ittre et les Voies Hydrauliques (SPW-DGO2)

**Horaires/lieu:** de 10h à 17h (durée : 30 min) à l'écluse 5F, rue du Halage/canal Charleroi-Bruxelles à Ittre

**Renseignements:** Service Environnement - 067/79.43.49 mj.arias@ittre.be

## Manage

### 13 Grand Nettoyage de Printemps

**Les 29, 30, 31 mars 2019**

Nettoyage de la commune dans le cadre de l'opération BeWapp - possibilité de constituer sa propre équipe - la commune de Manage créera une équipe pour le nettoyage des Étang Vallée, avec notamment des bénévoles du PCDN. Bienvenue à tous!

**Organisateurs:** Commune de Manage

**Horaires/lieu:** précisé lors de l'inscription

**Inscription obligatoire:** à partir du 15/01/2018 via [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be) (pour rejoindre l'équipe PCDN -> cocher l'onglet « Rejoindre une équipe existante » -> PCDN de Manage)

## Nivelles

### 14 Balade nature guidée à Monstreux

**Samedi 23 mars 2019**

Balade guidée par les membres du PCDN, à partir de la station d'épuration de Monstreux et en direction du bois de l'Hôpital (8 km).

**Organisateurs:** Ville de Nivelles, PCDN de Nivelles et Amis de la Nature asbl

**Horaires/lieu:** 9h00 devant la station d'épuration, chemin Fournieu, 44 à Nivelles (durée : 2h30)

Prendre de bonnes chaussures et vêtements en fonction de la météo - 130 places disponibles - réservation pour le 20 mars au plus tard

**Inscription obligatoire:** service environnement au 067/882179 ou environnement@niveilles.be

### 15 Visite de la station d'épuration

**Jeudis 21 et 28 mars 2019**

Animation « Or bleu » du CR Senne auprès des écoles et visite de la station d'épuration par les agents d'in BW. Les élèves doivent se munir d'un vaporisateur pour créer leur produit d'entretien écologique.

**Organisateurs:** Ville de Nivelles, PCDN de Nivelles, in BW - CR Senne

**Horaires/lieu:** entre 9h00 et 16h00 (durée : 1h30)

**Inscription obligatoire:** secrétariat de l'Echevin Pascal RIGOT au 067/882179 ou marie.schollaert@niveilles.be

### 16 Visite de la station d'épuration

**Samedi 23 mars 2019**

Visite de la station d'épuration par les agents d'in BW.

**Organisateurs:** Ville de Nivelles - PCDN de Nivelles et in BW

**Horaires/lieu:** 9h, 10h, 11h et 12h, chemin Fournieu, 44 à Nivelles (durée : 1h00) - réservation pour le 22 mars au plus tard

**Inscription obligatoire:** Service Environnement - 067/882179 - elise.glaude@niveilles.be

## Seneffe

### 17 Opération propreté - Ancien canal «Charleroi - Bruxelles»

**Samedi 30 mars 2019**

Dans le cadre de l'opération BeWapp, nettoyage de l'ancien canal Charleroi-Bruxelles et ses alentours.

**Organisateurs:** Commune de Seneffe

**Horaires/lieu:** de 9h à 12h (durée : 3h) - le lieu sera précisé lors de l'inscription

Bottes et vêtements adaptés

**Inscription obligatoire:** Service Environnement 064/52.17.26 ou environnement@seneffe.be

## Soignies

### 18 Promenade «les plantes au bord de l'eau»

**Samedi 23 et dimanche 24 mars 2019**

Balade autour de la Cafetière pour l'observation des plantes : les berges d'un étang forment un biotope en lui-même avec des plantes aquatiques ou celles qui aiment les lieux humides qui y prolifèrent... Ainsi que l'observation de quelques animaux invasifs dont les gens viennent se débarrasser dans l'étang (tortues, écrevisses, ...).

Guide : Christian Host

**Organisateurs:** Office du Tourisme et Ville de Soignies

**Horaires/lieu:** sam 23/03 à 15h00 et dim 24/03 à 9h30, parking de la Cafetière, chemin du Marais Tiria à Soignies (durée : 2h00)

**Inscription obligatoire:** Service Environnement au 067/34.73.95

## Tubize

### 19 Balade sur le patrimoine autour de l'eau

**Dimanche 17 mars 2019**

Balade sur le patrimoine autour de l'eau (5/6 km) au départ du Coeurcq.

**Organisateurs:** Echevinat de l'environnement - Office Tourisme et Patrimoine de Tubize

**Horaires/lieu:** 15h00 aux étangs du Coeurcq, au bout de la rue de Coeurcq à Tubize (durée : 2h00)

Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo

**Inscription souhaitée:** Office de Tourisme et du Patrimoine de Tubize 02/355.55.39 - otp@tubize.be

### 20 Balade contée pour enfants et adultes autour de l'eau

**Dimanche 17 mars 2019**

Balade contée pour enfants et adultes autour de l'eau.

**Organisateurs:** Echevinat de l'environnement - Office Tourisme et Patrimoine de Tubize

**Horaires/lieu:** 13h45 aux étangs du Coeurcq, au bout de la rue de Coeurcq à Tubize (durée : 2h00)

Chaussures de marche et vêtements adaptés à la météo

**Inscription souhaitée:** Office de Tourisme et du Patrimoine de Tubize 02/355.55.39 - otp@tubize.be

### 21 Journée nature autour de l'eau en famille

**Samedi 23 mars 2019**

Découverte du monde aquatique local à travers diverses activités : balade découverte de la faune et la flore du canal Charleroi-Bruxelles avec une formation sur la photographie, balade cycliste le long du canal, contes sur l'eau, observation des petites bêtes de la mare et modelage en argile "les invisibles de la mare" (possibilité de petite restauration à la bibliothèque).

**Organisateurs:** Contrat de Rivière Senne, Centre culturel de Tubize, Ville de Tubize et GRACQ

**Horaires/lieu:** dès 14h00, Place Josse Goffin, 1 à Clabecq (durée : dépend des activités)

**Inscription obligatoire en ligne:** [www.tubize-culture.be](http://www.tubize-culture.be)

### 22 Portes ouvertes de la nouvelle station d'épuration d'Oisquerqu

**Dimanche 31 mars 2019**

Visite guidée de la toute nouvelle station d'épuration d'in BW et animation "Or bleu" par le Contrat de Rivière Senne!

**Organisateurs:** in BW, Contrat de Rivière Senne

**Horaires/lieu:** 10h, 11h, 12h, 13h, 14h et 15h, rue d'Oisquerqu à 1480 Oisquerqu (durée : 45 min)

**Renseignement:** in BW - service communication - communication@inbw.be ou 067/89.45.79



# Senne - agenda

## Opération BeWapp ... partout en wallonie ! Lancement du Grand Nettoyage de Printemps 2019

«La 5<sup>e</sup> édition du Grand Nettoyage de Printemps aura lieu les 29, 30 et 31 mars 2019. Durant trois jours, nos villes et villages se mobiliseront pour une Wallonie plus propre. Les inscriptions sont ouvertes depuis ce 1<sup>er</sup> février sur [walloniepluspropre.be](http://walloniepluspropre.be). Les organisateurs de la plus grande mobilisation citoyenne de l'année en Wallonie espèrent mobiliser 150 000 volontaires.»<sup>1</sup>

## Braine-le-Château - expositions

Les ASBL Contrat de Rivière Senne & Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château organisent le vernissage des expositions « De l'autre côté du miroir » et « Parcours d'une goutte d'eau » qui aura lieu le vendredi 15 mars à 19h30 à la Maison du Bailli (20 Grand-Place à Braine-le-Château).

Les expositions sont ensuite accessibles gratuitement du 16 au 31 mars, du mercredi au dimanche, de 13h00 à 17h00.



<sup>1</sup>Plus d'infos ? [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be)

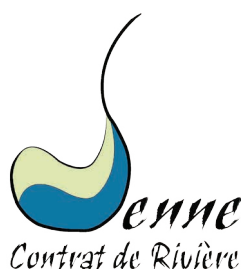
## CRSenne - Concours photo

Le Contrat de Rivière Senne lance son 4<sup>e</sup> concours photo avec pour thème « Le petit patrimoine lié à l'eau du sous-bassin de la Senne » (fontaines, sources, résurgences, lavoirs, etc.). Le règlement et le bulletin de participation sont disponibles sur demande auprès du CRSenne !



## PARTENAIRES DU CRSENNE

Province du Brabant Wallon - Province de Hainaut - Braine-l'Alleud - Braine-le-Château - Braine-le-Comte - Chapelle-lez-Herlaimont - Courcelles - Ecaussinnes - Enghien - Ittre - La Louvière - Manage - Morlanwelz - Nivelles - Pont-à-Celles - Rebecq - Seneffe - Silly - Soignies - Tubize - Waterloo - SPW/Direction Générale Opérationnelle Mobilité Voies Hydrauliques - Commission Consultative de l'Eau - SPW/Direction Générale Opérationnelle Agriculture Ressources Naturelles et Environnement - Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) - Société Wallonnes des Eaux (SWDE) - Services Voyers des Provinces de Hainaut et du Brabant Wallon - Wateringue de Tyberchamps - Wateringue de la Senne - ADESA - Amis du Bonhomme de Fer - Les Amis du Chemin de la Tour asbl - Amis de la Terre - Amitiés marquoises asbl - APNE - Centre de Loisirs et d'Information - Cercles des Naturalistes de Belgique, sections locales de «La Niverolle El Mouquet», «Entre Dendre et Senne» et «La Verdinie» - CIE d'Enghien - CRIE de Mariemont - Comice agricole du canton d'Enghien - Enghien environnement - Escout Sans Frontières (ESF) - Cours d'eau (groupe de travail de ESF) - Fédération Rurale de Wallonie (FRW) - Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) - Fédération de Pêche et de Pisciculture de la Senne - Fédération Royale des Sociétés de Pêche et Pisciculture du Centre - Guides-nature des Collines - Hainaut Développement - HTC Tank Cleaning - IMAS - Maison du Tourisme du Parc des Canaux et Châteaux - Maisons Fluviales - Mieux-vivre à Thieusies-Casteau - Moulin Brûlé - Natagora Haute-Senne - Nature Évasion - Royal Pêcheurs Réunis de Tubize - Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château - Senne Nature - SNE asbl - SOS inondation Tubize - Voies d'eau du Hainaut - CCAT de Soignies - Commission environnement et sécurité du zoning de Feluy - Office du Tourisme et du Patrimoine de Tubize (OTP) - Port Autonome du Centre et de l'Ouest (PACO) - Votre partenaire économique et environnemental en Brabant wallon (in BW) - Intercommunale de Développement Économique et d'Aménagement du Territoire (IDEA) Intercommunale pour la gestion et la réalisation d'études techniques et économique (IGRETEC) - Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidental (IPALLE) - IECBW - Vivaqua



Editeur responsable: Christian Fayt

Contrat de Rivière Senne asbl  
Place Josse Goffin, 1  
1480 Clabecq

Tel/fax : 02/355.02.15  
Courriel: [info@crsenne.be](mailto:info@crsenne.be)  
Site: [www.crsenne.be](http://www.crsenne.be)

Ce bulletin trimestriel est réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, les Provinces du Brabant et de Hainaut ainsi que les 19 Communes participant au Contrat de Rivière Senne : Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Ecaussinnes, Enghien, Ittre, La Louvière, Manage, Morlanwelz, Nivelles, Pont-à-Celles, Rebecq, Seneffe, Silly, Soignies, Tubize, Waterloo.

